

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 07 AVRIL 2011 à 20 h 15

Etaient présents : Marc ROUSTAN, Patrick AYME, Robert BERTRAND, Didier BOUCHARD, Jean-Marc CHARPENEL, Robert CHEVALIER, Martine LAUBEPIN, Olivier MATHEY, Jean-Pierre PASCALIN.

Réparation du camion de la Commune

Le Conseil Municipal accepte le devis de réparation du camion établi par le Garage BESSON de Grignan et qui s'élève à 2 454,38 € TTC.

Un débat a eu lieu sur l'éventuelle acquisition d'un camion neuf.

Service Eau-Assainissement

Transmetteur du château d'eau :

L'installation est défectueuse et le matériel ancien (1997). Le coût d'une nouvelle installation s'élève à 3 542,30 € HT soit 4 236,59 € TTC. Le Conseil Municipal décide de procéder au remplacement de l'installation.

Amortissements des investissements sur le budget Eau-Assainissement :

Jusqu'à ce jour, les investissements sur le budget Eau-Assainissement étaient amortis sur une durée de 30 ans. Il est constaté que si ce délai convient parfaitement pour une extension de réseau ou la création d'une station, il est beaucoup trop long pour ce qui concerne le matériel technique dont la durée de vie est bien inférieure.

Le Conseil Municipal décide donc d'appliquer un amortissement sur une durée de 30 ans pour les extensions de réseaux ou les gros investissements tels que stations de pompage, d'épuration, etc... et sur une durée de 10 ans pour les petits équipements de matériel technique.

Terrains autour de la Chapelle

L'arrêté de Déclaration d'Utilité Publique pris par le Préfet en date du 25 janvier 2011 est contesté devant la juridiction administrative par M. et Mme MAGNET Claude, M. et Mme LONG Pierre et M. LONG Bruno. Cette requête entraînera des retards dans l'exécution des travaux et risque de faire perdre un certain nombre de subvention accordées pour le projet et notamment les 26 000 € accordés par la Fondation du Crédit Agricole.

Dossiers en cours

Station d'épuration de Colonzelle :

La mise en eau de la nouvelle station d'épuration au quartier Gapillia aura lieu le 20 avril 2011.

Foyer municipal / Restaurant scolaire / Locaux médico-sociaux :

L'état d'avancement des travaux permet d'envisager la fin des travaux en septembre 2011.

Plan Local d'Urbanisme :

L'enquête publique est terminée. Le Commissaire enquêteur remettra son rapport au courant du mois d'avril.

Intercommunalité

Monsieur le Maire fait part du projet de schéma concernant notre secteur. Le Préfet envisage le regroupement du Canton de Pierrelatte avec celui de St-Paul-Trois-Châteaux, l'Enclave des

Papes et la moitié Ouest du Canton de Grignan. Les élus composant la Communauté de Communes du Pays de Grignan ont écrit au Préfet pour faire part de leur désaccord sur ce projet.

Santé et Sécurité au travail

Le Centre de Gestion de la Drôme nous informe que nous sommes dans l'obligation de nommer un Agent Chargé d'assurer la Fonction d'Inspection (A.C.F.I.) dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité du travail. Ce ne peut être ni un élu, ni l'A.C.M.O. Le CDG 26 propose de réaliser pour nous cette mission d'inspection. Le coût est de 292 € par jour. Une convention devra être signée.

Le Conseil Municipal accepte de confier la mission d'inspection au Centre de Gestion et autorise le Maire à signer la convention. L'élu référent en charge de ce dossier est Mme Martine LAUBEPIN.

Licence d'utilisation des fichiers IGN

Le Département de la Drôme vient de faire l'acquisition d'une carte topographique de l'Institut Géographique National. Il propose la mise à disposition gratuite de ce produit pour l'ensemble des collectivités drômoises. Cette couche d'information pourra être ajoutée à notre Système d'Information Géographique avec une mise à jour annuelle, pendant 3 ans minimum.

Pour avoir ce document à notre disposition, il est nécessaire que chaque commune signe une concession de licence.

Le Conseil Municipal donne son accord.

Vente du Soustet de Margerie

Le sujet avait déjà été évoqué en séance du 18 novembre 2010. Monsieur JULIEN propose d'acquérir le soustet qui est entouré par son habitation.

Le Conseil Municipal décide de vendre à M. Robert JULIEN le soustet pour un montant de 500 €, les frais d'acte restant à sa charge.

Questions diverses

Lutte contre l'ambroisie :

Patrick AYME est chargé de ce dossier.

Défibrillateurs :

Une rencontre-démonstration de défibrillateurs sera organisée par la Sté DUMONT SECURITE le jeudi 21 avril 2011 à 15 h en mairie de Chamaret.

Passage au tout-numérique :

L'Association des Maires de la Drôme organise une réunion d'information aux élus le jeudi 14 avril 2011 à 18 h 30 à St Marcel-lès-Valence.

G.D.A. Tricastin :

Le Conseil Municipal refuse la demande de subvention.

Eclairage public :

Afin de réduire la consommation d'électricité, il est décidé comme dans certaines communes, d'arrêter l'éclairage public à partir de minuit.